



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/17

Reçu en Préfecture le : 21/11/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 20 novembre 2017
D-2017/459

Aujourd'hui 20 novembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Alain SILVESTRE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Catherine BOUILHET

Musée des Beaux-Arts. Création d'une boutique. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La majorité des musées aujourd'hui, et c'est le cas à Bordeaux, disposent d'une boutique car les visiteurs désirent de plus en plus acquérir des objets qui ont une valeur culturelle afin de prolonger l'expérience de leur visite. Ces objets concourent à l'image du lieu visité et constituent aussi une source de recettes indispensable dans un contexte budgétaire contraint.

Le Musée des Beaux-arts de Bordeaux ne dispose pas d'un espace de vente réellement défini. Malgré cela, ses ventes de produits dérivés proposés aux caisses de l'établissement ont progressé de 39 % en trois ans (CA de 27 000 euros en 2014, de près de 43 000 euros en 2016 et déjà de 40 000 euros à début octobre 2017). Il souhaite donc se doter d'une véritable boutique afin d'offrir à ses visiteurs un service complémentaire, dans des conditions d'accueil de qualité dignes de la notoriété de ses collections.

A cette fin, une étude de faisabilité et un appel à projet ont été réalisés entre novembre 2016 et juillet 2017 et ont abouti à la sélection du projet présenté par le cabinet d'architecture bordelais Converg & Virginie Linxe. Cette proposition prévoit de confier, par appel d'offre, la réalisation et l'agencement des mobiliers à une entreprise externe pour un montant évalué à 63 000 euros.

L'ouverture de ce nouvel espace dans l'Aile Sud du musée est envisagé au mois de mai 2018, afin d'offrir aux visiteurs dès le début de la saison touristique, une sélection plus étoffée de produits dérivés et d'ouvrages autour de différentes thématiques liées aux collections et à l'actualité culturelle de l'établissement ainsi qu'aux beaux-arts en général mais aussi au rayonnement de la ville dans ce domaine.

Cette activité sera soumise à TVA en recettes comme en dépenses et l'option TVA sera prise auprès des services fiscaux de la Gironde.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser la création de cette boutique selon les modalités ci-dessus exposées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT